

ACHTUNG ! VERBOTEN ! (Attention ! Interdit !)

ou Civray " sous la botte " vu par un enfant (Juin – Octobre 1940)

Juin, Juillet, Août : trois mois qui évoquent les vacances.

Qu'en était-il, il y a 65 ans passés ?

Notre Pays venait d'être écrasé par l'Armée hitlérienne.

L'ennemi avait contraint nos dirigeants à signer un armistice aux clauses draconiennes. L'article 2 de celui-ci créait officiellement la Ligne de Démarcation.

Sur le plan local, c'est ce qui nous affecte le plus, en mutilant notre Commune. J'ai évoqué ce problème dans mon article : « Pont, Pont... et Re-Pont » (Bulletin Municipal de 2003). Vous pouvez vous y reporter.

Pendant ces trois mois nous allions brutalement découvrir les affres du régime nazi. Elles concernèrent toute la France occupée.

Notre situation toute particulière nous fit subir quelques mesures supplémentaires. A peine arrivées les troupes allemandes nous imposèrent un flot de mesures sévères assorties de « sanctions graves » (terme exact figurant sur les nombreux « arrêtés »).

J'ai puisé dans ma mémoire d'enfant de douze ans et, à l'aide de petites anecdotes personnelles, j'ai cherché à reconstituer l'atmosphère de ces trois premiers mois d'Occupation, telle que je l'ai ressentie. Nous allions subir les interdits des vainqueurs.

Drôle de vacances pour les petits écoliers que nous étions !

Mais revenons aux faits ...

21 et 22 Juin 1940. Notre petite cour était envahie de plusieurs auto-mitrailleuses allemandes. Ma mère, une réfugiée parisienne que nous avions recueillie et moi-même occupions l'abri de nos caves depuis deux jours et deux nuits. L'éclatement de quelques obus français à proximité nous incitait à la plus grande prudence. Les militaires allemands, depuis leurs véhicules, nous faisaient signe de rester dans nos abris.

• Réquisition ou pillage.

Le premier soldat allemand qui franchit le seuil de notre cour était porteur d'un sac de jute ; il puisa dans notre réserve d'avoine sans autre forme de procès, remplit son sac à moitié et disparut. Ses congénères suivirent sans discontinuer et le soir même notre grenier à avoine était vide, celui à fourrage bien entamé. De surcroît l'herbe fraîche de notre pré de la Fontaine Besnard était rendue inutilisable tant les chevaux parqués y avaient été nombreux. Même cas de figure chez les voisins. Nous ne découvrîmes l'ampleur des dégâts que le lendemain, après le départ des troupes qui y avaient stationné plus de vingt-quatre heures. Dans le courant de l'après-midi les armes se turent. « La bataille de Civray » était terminée. Quel fut le nombre des victimes de part et d'autre ? Je l'ignore.

• L'Heure allemande.

C'est alors que les soldats allemands envahirent nos habitations. Leur premier objectif était de se précipiter vers la pendule et d'en avancer les aiguilles d'une heure, manifestant leur hégémonie par ce geste banal qui n'admettait pas la moindre objection.

Peu après un arrêté largement diffusé imposait cette mesure entre autres. Nous allions désormais vivre à « l'Heure Allemande », expression qui devint synonyme d'années d'occupation.

Puis ils exigèrent que les maîtresses de maison leur préparent du véritable café. Ils en avaient été privés par le régime hitlérien qui appliquait l'autarcie la plus stricte.

Ils ordonnèrent également la confection d'omelettes. Il est difficile de s'imaginer le nombre d'œufs qu'ils purent ingurgiter !

• Quelle fut la conduite des soldats allemands à leur arrivée ?

A vrai dire, à la surprise générale ils se comportèrent correctement. Ce ne fut pas la « horde de brigands » qu'on nous avait annoncée et que nous redoutions. Ils avaient reçu des ordres ministériels et leurs officiers veillaient à leur bonne exécution. Les recherches de nos historiens ont permis d'en retrouver les traces dans les archives de la Wehrmacht.

Par la suite, leur conduite devint plus brutale, nul ne l'ignore. Ce n'est pas le but de mon billet aujourd'hui. Nous, les Jeunes, nous respirions. Nous n'avions subi aucune des menaces annoncées par nos Aînés, Anciens Combattants. Avec le recul, on comprend mieux leurs craintes. Ils n'avaient pas pu effacer de leur mémoire les

horreurs de la Grande Guerre, et pour eux, le « Boche » était un barbare. Rapidement, nous avons compris et excusé leur mise en garde maladroite.

« Pour ne pas que vous puissiez tenir une arme « ils » vont vous trancher le poignet droit ou au moins l'index droit afin de vous empêcher de presser la détente d'un fusil. « Ils » l'ont fait partout où « ils » sont passés » (« ils » sous entendu : les Allemands).

Pour remonter le moral on ne fait pas mieux.

Jeunes ingénus, nous appréhendions l'arrivée de ces barbares avec courage et résignation. Sincèrement, mes craintes s'étaient dissipées dès l'arrivée du premier soldat allemand dans notre abri.

• La Presse reparait...

La Dépêche du Centre, le journal local qui avait cessé de paraître pendant quelques jours revint sur nos étals. C'est dans ses lignes qu'on apprit les détails de la signature de l'Armistice le 22 Juin, son entrée en vigueur le 25 Juin à 1 H 35 (heure allemande) et la clause qui serait à l'origine de notre malheur : la Ligne de démarcation.

Au ton des articles, on comprit immédiatement : le journal venait de passer à la solde d'une agence allemande. Il allait devenir le correspondant de la Feldkommandantur 528 de TOURS et diffuser ses interdits. C'est ce qui nous intéresse aujourd'hui.

Radio – Paris fut soumis aux mêmes contraintes. Tous les auditeurs de la BBC LONDRES ont en mémoire : « Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand. »

• Le piège de la propagande hitlérienne.

Ecoute ma musique et tu auras ... peut-être de l'essence ou :

« *Benzin* » contre « *L'Or du Rhin* », de Richard WAGNER.

Le flot des réfugiés qui « remontaient » du Sud en voiture occasionna rapidement une pénurie d'essence. Le bruit courut à Civray que les Allemands étaient susceptibles d'en fournir à Bléré ou de délivrer des bons en permettant l'obtention.

C'était le début des rationnements que nous n'allions pas tarder à découvrir dans tous les domaines, régis par des tickets.

Nous n'en étions pas encore là, mais cela ne tarda pas.

Je me rendis donc à Bléré avec un ami parisien qui désirait, comme tous, regagner son domicile et qui vivait avec la crainte de la « panne sèche ». Un groupe important était déjà là, pour le même motif, sur la Place de l'Ancienne Mairie, aujourd'hui Place de la Libération. La foule attendait sans oser manifester son impatience quand ... surprise : un orchestre militaire allemand arriva et s'installa sur les marches de la Mairie en présence d'officiers allemands, « toutes décorations pendantes ».

La foule des réfugiés s'agrandissait toujours. Les « autorités » attendaient. Quand la place fut « noire de monde » l'orchestre exécuta plusieurs morceaux avec grand renfort de « cuivres » étincelants. C'est là qu'on découvrit la présence d'un photographe professionnel. Il prit la scène sous tous ses angles sans négliger l'ensemble musiciens – public.

Sous quel intitulé furent présentés les clichés dans le Grand Reich et ses satellites ?

. Accueil Chaleureux de la population française ?

. Magnanimité des Troupes allemandes ?

Le concours est ouvert.

Nous n'étions pas dupes. Pour la propagande nazie toute occasion était bonne à saisir !

La foule se transforma en une longue file d'attente. C'était une des premières queues. Elles ne tardèrent pas à devenir de plus en plus nombreuses, particulièrement dans les centres urbains, souvent pour peu de chose.

Notre ami obtint à demi satisfaction ; nous rentrâmes à Civray tout en commentant l'événement dont nous venions d'être témoins. J'en revois les moindres détails comme s'il s'était déroulé hier.

• La collecte des armes à feu.

Nous fûmes mis en demeure de déposer nos armes à feu, sous peine de graves sanctions.

L'avis nous parvint de la Mairie par l'intermédiaire de notre garde-champêtre qui placarda l'Avis dans chacun des hameaux

comme c'était la coutume. Très consciencieux, il fit du « porte à porte » pour prévenir les intéressés.

Mon père étant mobilisé, c'est avec mon grand père que j'allais déposer au Château de la Grillonnière, dans la grange qui jouxtait la demeure, les deux fusils que nous détenions.

Une centaine de fusils de chasse étaient entassés pêle-mêle. Nous comprîmes sur le champ que les promesses de la Kommandantur n'avaient pas la moindre valeur et que nous ne reverrions jamais nos armes. Ce fut une « bonne » leçon pour l'avenir.

Néanmoins, nous venions d'abandonner un beau fusil neuf dont mon père venait de faire l'acquisition et un autre en état.

Par ce biais les Allemands se sentaient à l'abri d'une rébellion.

... _ (U de Victoire en Morse) « Les Français parlent aux Français ».

Dès Septembre les occupants interdirent d'écouter les émissions de la BBC, radio anglaise. Malgré le brouillage des ondes et les risques, nombreux étaient ceux qui passaient outre.

En 1940, le non respect de cet avis entraînait saisie du poste et amende. Plus tard, du jour où la radio émit des messages à l'intention de la Résistance, les risques devinrent de plus en plus grands.

• Les risques du camouflage.

De peur des raids aériens ennemis, la Défense Passive nous enjoignit l'ordre de procéder à un camouflage total de nos demeures. Pour veiller à la bonne application de la mesure le garde-champêtre dont on connaît déjà le sérieux, parcourait les divers hameaux de la commune et avisait les habitants dès qu'un rayon de lumière filtrait à l'extérieur. L'éclairage communal, réduit à l'époque, fut soumis à la même interdiction.

Pour juger de la tristesse que cela provoqua, essayez d'imaginer votre rue dans le noir à la tombée de la nuit.

Les très rares véhicules autorisés à circuler durent adapter un écran sur leurs phares « pour limiter la lumière directe ». Les véhicules militaires allemands en disposaient d'origine. Les éclairages des vélos eux-mêmes furent munis de « caches » qui ne laissaient filtrer que la largeur d'un doigt de lumière. J'étais équipé de telle manière. Un matin avant le lever du jour je me rendais à Montrichard. Il bruina ce qui réduisait encore plus la visibilité. Je pédalais de toute l'ardeur de mes douze ans quand face aux marronniers du Château de Chenonceau, une voix féminine émit un flot de rouspétances ...

Je venais de foncer dans un parapluie noir que mon mauvais éclairage ne m'avait pas permis de distinguer.

Qui était cette dame ? Que m'avait-elle dit ? Sans plus attendre j'obliquais et repris ma route.

Arrivé à Montrichard, je contais le fait à mes camarades qui me « reprochèrent » ma bizarre façon de « draguer ». L'esprit gaulois était toujours vivace, même « sous la botte ».

• Halt ! Wer da ? (Halte là ! Qui vive ?).

Il fut interdit de passer la ligne sans laissez-passer et de transiter du courrier et des journaux entre les deux zones.

Je ne l'ignorais pas, mais là s'arrêtait ma connaissance de l'Arrêté... Ce qui aurait pu me coûter cher ! Vous allez pouvoir en juger.

Le temps passait, les mois s'écoulaient ; nous vivions dans l'anxiété : aucune nouvelle de mon père, militaire dans les Vosges. Le courrier ne nous parvenait plus depuis la Suisse ou ma mère avait une sœur. On convint en famille que je me rendrais à Thoré chez des amis d'où je rédigerais et expédierais une lettre à ma tante pour lui demander s'il était possible d'obtenir des nouvelles de mon père par l'intermédiaire de la Croix Rouge suisse. Ce stratagème évitait de passer la Ligne avec du courrier en poche, pratique sévèrement surveillée et réprimée. Je ne disposais pas de laissez-passer réglementaire mais nous comptions sur mon jeune âge pour ne pas éveiller la méfiance des gardiens. Je partis donc avec mon vélo, nanti de ma carte d'identité sur laquelle j'avais pris le soin de mentionner au crayon : 12 Jahre alt (âgé de 12 ans). A l'aller, au vu de mon document, le gardien ne me fit aucune objection. Ma mission accomplie je me présentais à nouveau au poste de Bléré - Est, presque en face la Cave Coopérative. Là où aujourd'hui un poteau peint noir, blanc et rouge symbolise la barrière.

Le militaire de faction avait changé ; il ne voulut rien savoir. J'eus beau pointer et re-pointer du doigt mon âge et insister, il me refoula sans ménagement. Je n'avais qu'une solution : simuler mon retour et regagner discrètement le bord du Cher dès que je serais

hors de son champ de vision. Avec un peu de chance je franchirais le sentier sans tomber sur une patrouille. Tout se passa pour le mieux : les Allemands venaient juste de s'implanter.

Je rentrais heureux. Je me vantais de mon exploit à mon voisin. Il s'empressa de me conduire au panneau communal d'affichage de notre rue. Il me fit lire in extenso l'ordonnance qui y avait été apposée quelques jours plus tôt. Elle stipulait l'obligation de franchir la « Ligne » aux SEULS endroits gardés par les Troupes Allemandes et l'interdiction formelle de la franchir en tout autre passage, même muni d'un laissez-passer, sous peine du retrait de celui-ci et d'emprisonnement. J'ai failli tomber sous l'inculpation de deux délits et j'ai frôlé l'arrestation ! Je pensais, à tort, que mon jeune âge me mettait à l'abri de ces peines.

• Doguer au fil de l'eau, il n'est rien de plus beau. La barque frêle ...

Afin d'éviter toute traversée clandestine du Cher, la Feldkommandantur 528 de TOURS ordonna le retrait immédiat de tous les bateaux du Cher, n'accordant que des autorisations exceptionnelles très réglementées. Dans le même but elle interdit toute baignade dans le cours de la rivière avec la menace suivante : « Les contrevenants de cet arrêté seront punis ». Sanctions de quelle nature ? On reste dans le vague et dans ces cas on redoute toujours le pire ! Un groupe de jeunes Civraisiens en fit la triste expérience. Ils ne purent résister à la tentation d'une bonne baignade dans le sas de l'écluse. Ils bravèrent l'interdit. Mal leur en prit. Une des patrouilles cyclistes qui assurait la surveillance du Cher entre Bléré et Chisseaux eût la malencontreuse idée de passer à ce moment précis. Nos « contrevenants » furent conduits au poste de garde de Bléré que nous considérions comme la « Kommandantur », à tort paraît-il. Leur punition fut exemplaire. Ils furent condamnés à cirer toutes les bottes de la garnison ... Et que ça brille !

Heureusement ces faits se déroulèrent à une époque où l'occupant était encore relativement compréhensif et, si mes souvenirs sont bons, nos « gaillards » estimèrent s'en être « tirés à bon compte ». Je n'étais pas du « lot », les auteurs de cette « incartade » vous la raconteront mieux que moi.

• La rentrée scolaire d'Octobre 1940.

Bien qu'ayant obtenu mon Certificat d'Études Primaires en Mai 1940, l'École étant obligatoire jusqu'à treize ans, ma mère m'y envoya. A l'époque, diplôme en poche beaucoup secondaient leurs parents fermiers, dès le lendemain, ou entraient en apprentissage. Première rentrée scolaire d'Occupation...

Une partie des bancs de notre classe était inoccupée.

Les conséquences de la « Ligne » se faisaient sentir. Nous étions privés de la compagnie de nos camarades de Thoré. Nous pensions cette situation provisoire ; elle dura plus de cinq ans !

Les bavardages des récréations nous permirent de confronter nos points de vue face aux interdits. A quelques détails près nous avions connu des situations identiques et nous partagions les mêmes sentiments d'insécurité.

Je restais peu à l'École de Civray. Le « Maître » conseilla à ma mère de m'inscrire au Cours Complémentaire de Montrichard. Ce qu'elle fit sans tarder.

J'eus l'occasion d'y côtoyer des camarades des deux zones.

Les « interdits » étaient le sujet de conversation préoccupant surtout de la part de celles et ceux qui subissaient quotidiennement les contrôles des gardiens de la « Ligne » à Chissay ou à Montrichard.

Cette constante inquiétude vint nous priver de l'insouciance qui eût dû être l'apanage de notre enfance et de notre adolescence. Elle nous a mûri trop tôt !

Dans nos candeurs naïves nous ignorions que déjà, dans l'ombre, des femmes et des hommes courageux bravaient tous ces interdits pour secourir leurs compatriotes menacés. Les « passeurs » de la Ligne, premiers résistants, forcent notre admiration et sont dignes de notre reconnaissance, qu'ils aient traversé la tourmente sans encombre ou qu'ils aient fait le sacrifice de leurs vies.

Robert GODEAU
Ancien Adjoint au Maire de Civray